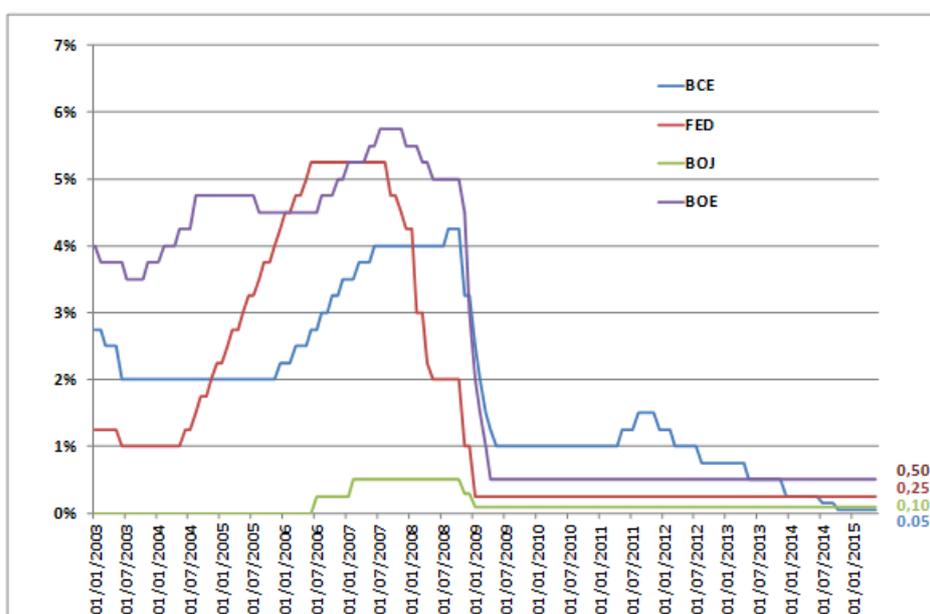


## 1 - Actualité nationale et internationale

### BCE : Taux inchangés et poursuite des programmes d'achats d'actifs

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 16 juillet 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se poursuivent sans difficultés. Comme nous l'avons expliqué à différentes reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation et sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Les évolutions récentes sur les marchés financiers, qui traduisent en partie un renforcement des incertitudes, n'ont pas altéré l'évaluation du Conseil des gouverneurs allant dans le sens d'une extension de la reprise économique dans la zone euro et d'une remontée progressive des taux d'inflation au cours des prochaines années. L'orientation de la politique monétaire de la BCE demeure accommodante, tandis que les anticipations d'inflation fondées sur les marchés se sont globalement stabilisées ou ont continué de se redresser depuis début juin. Les informations récentes semblent encore indiquer une poursuite de la transmission de nos mesures de politique monétaire sur le coût et la disponibilité du crédit pour les entreprises et les ménages. Nos mesures continuent donc de contribuer à la croissance économique, à une réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

Taux directeur des principales banques centrales



## Chômage

### France : hausse du nombre de chômeurs de catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 552 200 en France métropolitaine fin mai 2015. Ce nombre augmente par rapport à la fin avril 2015 (+0,5 %, soit +16 200). Sur un an, il croît de 5,0 %.

### Europe : Le taux de chômage stable en ZE19 comme dans l'UE28

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,1 % en mai 2015, stable par rapport à avril 2015 et en baisse par rapport au taux de 11,6 % du mois de mai 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis mars 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,6 % en mai 2015, également stable par rapport à avril 2015 mais en baisse par rapport au taux de 10,3 % de mai 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis juillet 2011. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en mai 2015, 23,348 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,726 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 38 000 dans l'UE28 et de 35 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2014, le chômage a baissé de 1,575 million de personnes dans l'UE28 et de 939 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, le taux de chômage le plus faible en mai 2015 a été enregistré en Allemagne (4,7 %), et les plus élevés en Grèce (25,6 % en mars 2015) et en Espagne (22,5 %).

## Inflation

### Inflation en baisse dans la zone euro en juin

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,2 % en juin 2015, en baisse par rapport au mois de mai où il était de 0,3 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, l'alcool et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en juin (1,2 %, stable par rapport à mai), suivis des services (1,0 %, contre 1,3 % en mai), des biens industriels non énergétiques (0,4 %, contre 0,2 % en mai) et de l'énergie (-5,1 %, contre -4,8 % en mai).

### France : légère baisse

Après deux mois consécutifs de hausse, l'indice des prix à la consommation (IPC) baisse légèrement en juin 2015 (-0,1 %). Sur un an, il augmente de 0,3 %, comme en mai 2015.

## Banque de France

### Enquête annuelle de la Banque de France sur le surendettement des ménages en 2014

Selon l'étude, le nombre des dossiers déposés auprès des commissions de surendettement a augmenté de 3,5 % en 2014, à 230 935 cas. Le nombre de dossiers recevables s'est établi à 205 787. La part des personnes seules (divorcés, célibataires ou veufs) demeure majoritaire (64,6 %). Les dettes immobilières représentent 31,3 % de l'endettement global et sont présentes dans 11,8 % des dossiers. Leur montant moyen est d'EUR 106 407. Les dettes à la consommation représentent 45,9 % de l'endettement global.

[https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/La\\_Banque\\_de\\_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf)

## Chine

### Chute des cours

Depuis le 12 juin, la Bourse de Shanghai a perdu près d'un quart de sa valeur (soit USD 2 400 milliards). Pour éviter de déprécier davantage les actions déjà cotées, Pékin a suspendu toute nouvelle introduction en Bourse, annoncé la création d'un fonds de stabilisation boursière doté de CNY 120 milliards, et a interdit aux gros actionnaires de vendre leurs titres pendant une période de six mois. En réponse à ces mesures, la bourse de Shanghai a rebondi jeudi 9 juillet en clôturant en hausse de 5,76.

## Actualité législative

Décret n° 2015-707 du 22 juin 2015 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation financière dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=3183A9006900DAFD8DB663DF6BA5D16F.tpdila23v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000030768923](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=3183A9006900DAFD8DB663DF6BA5D16F.tpdila23v_2?cidTexte=JORFTEXT000030768923)

## 2 – Actualité régionale

---

### Conférence économique sur le bassin du Pacifique au Sénat

Sous la direction du président du Sénat, M. Gérard Larcher, une conférence économique sur le thème « Entreprises et dynamiques sectorielles du Pacifique », s'est tenue au palais du Luxembourg à Paris, le 25 juin dernier. Organisée par la délégation sénatoriale à l'Outre Mer, cette conférence a permis aux différents intervenants (sénateurs, fédérations d'entreprises, présidents de conseils d'administration...) d'échanger sur les caractéristiques spécifiques des entreprises implantées au sein des trois collectivités du Pacifique mais aussi sur les perspectives de développement de chaque secteur d'activité. Les contraintes dans l'accès au crédit et les moyens pouvant être mis en place pour vivifier les sources de financement des entreprises ont également été au centre des discussions. La valorisation des énergies renouvelables, vecteur important de création d'emplois au sein des économies ultramarines, a fait partie des sujets évoqués. Si l'économie des trois collectivités est restée fragile en 2014, ce colloque a permis d'établir un panorama des secteurs d'activités moteurs au sein de chaque territoire mais également de confronter les différents points de vue sur les moyens permettant un développement plus important du secteur privé.

### Sommet humanitaire à Auckland

Présidé par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) en partenariat avec les gouvernements d'Australie et de Nouvelle-Zélande, un sommet régional consacré à l'architecture de l'aide humanitaire dans le Pacifique s'est tenu à Auckland du 30 juin au 2 juillet. Les objectifs principaux de cette réunion étaient de dresser un bilan des actions d'aide humanitaire menées dans la zone pour venir en aide aux populations victimes de catastrophes naturelles mais également de réfléchir à la mise en place de nouveaux modes d'intervention et à la création de nouveaux partenariats entre acteurs humanitaires de la région. Au total, 150 participants étaient présents lors du sommet, représentant à la fois les États de la zone et les organisations internationales intervenant en cas de catastrophe naturelle. À cette occasion, le ministre des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande, Murray McCully, a annoncé que l'État néo-zélandais allait prochainement verser une aide supplémentaire de 18 millions de dollars US aux populations du Vanuatu touchées par le cyclone Pam le 13 mars dernier. À noter que cette conférence fait partie d'une série de consultations réalisées dans le but de préparer le premier sommet humanitaire mondial qui doit avoir lieu les 26 et 27 mai 2016 à Istanbul, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

### Semaine de l'agritourisme aux îles Fidji

La première semaine de l'agritourisme s'est tenue à Nadi, capitale des îles Fidji, entre le 29 juin et le 3 juillet. L'évènement a rassemblé de nombreuses institutions comme le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), la South Pacific Tourism Organisation (SPTO), le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) ou encore l'Union européenne. L'objectif de cette semaine était de permettre aux différentes organisations présentes d'échanger sur la possibilité d'associer l'agriculture et le tourisme afin de créer de nouvelles sources de revenus pour les populations vivant en milieu rural mais également pour renforcer le développement durable dans les îles du Pacifique. Bien que l'agriculture constitue le principal moyen de subsistance d'une grande partie de la population de la région, sa contribution économique globale a diminué au cours des dix dernières années, alors que le tourisme a connu dans le même temps une croissance significative. L'enjeu majeur pour permettre le développement de ce nouveau style de tourisme est donc de favoriser la mise en place de partenariats entre les agriculteurs de la région et les agences touristiques souhaitant promouvoir le concept.

## 3 – Brèves locales

---

### Session administrative de l'Assemblée territoriale

La session administrative de l'Assemblée territoriale s'est ouverte le vendredi 10 juillet. Une dizaine de sujets étaient à l'ordre du jour et ont pu être examinés par les élus. Le décret minier, les statuts de l'académie des langues de Wallis-et-Futuna ou encore le projet de modification du Plan pluriannuel de développement durable du secteur primaire font partie des dossiers à délibérer. Un point d'information et de situation a également été dressé sur l'état d'avancement du réseau de téléphonie mobile, la desserte inter îles, les accords de pêche entre la France et les USA dans la zone économique exclusive de Wallis-et-Futuna ou encore l'orientation du XIème FED (qui se focalisera sur les technologies de l'information et de la communication). L'approbation des comptes définitifs de l'exercice 2014 ainsi que l'examen du budget supplémentaire 2015 étaient également au centre des discussions. Un point financier a également été fait sur le contrat de développement 2012-2016. Ces différents dossiers seront examinés et débattus par les élus entre le 15 et le 21 juillet prochain.

## *Publication de l'enquête agricole 2014-2015 des îles Wallis et Futuna*

Treize ans après le premier recensement de l'agriculture à Wallis-et-Futuna, le Service Territorial de la Statistique et des Études Économiques (STSEE) a publié le 6 juillet dernier une nouvelle enquête agricole. Réalisée entre le 1er septembre et le 4 octobre 2014, elle a permis d'interroger les exploitants de Wallis et de Futuna, vivant aussi bien du maraîchage, de l'élevage, de la pêche ou de l'artisanat. Principale conclusion du recensement, le Territoire a perdu 15 % de ses exploitations (2 052 exploitations recensées en 2014 contre 2 422 en 2001) depuis la dernière enquête réalisée. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de la population sur le Territoire au cours de la période, l'activité agricole occupant toujours une place importante dans la société. Autres résultats importants, l'agriculture reste, comme lors de la dernière enquête, essentiellement familiale (95 % des exploitations) et très peu professionnalisée (seulement 5 % des exploitants possèdent une patente). Les exploitations demeurent majoritairement de très petite taille. L'activité d'élevage porcin reste fortement présente sur le Territoire. En effet, elle est pratiquée par 89 % des exploitants agricoles et l'archipel compte 22 116 porcs en 2014, soit environ le double de la population totale de Wallis-et-Futuna. Concernant l'activité de pêche, elle est exercée par 32 % des exploitants recensés en 2014. Enfin, 46 % des exploitants agricoles ont également une activité d'artisanat, souvent exercée grâce aux cultures permettant la confection des objets.

## *Mouvement social à l'hôpital de Kaleveleve à Futuna*

Un mouvement de grève a eu lieu durant plus de trois semaines à l'hôpital de Kaleveleve à Futuna, ayant pour conséquence le blocage partiel de l'hôpital. Initié par 6 personnes le 8 juin dernier, les grévistes étaient 17 après deux semaines de conflit. Sept points de revendications étaient mis en avant par les grévistes et les syndicats, notamment une meilleure information sur le projet d'établissement, le maintien de 10 infirmiers et de 3 médecins-urgentistes, la mise en place d'une visite médicale du travail ou encore l'achat d'un véhicule SAMU. Après plus de quatre jours de négociations, un protocole d'accord a été signé le 2 juillet dernier par le directeur de l'agence de santé, le syndicat Force Ouvrière, les délégués du personnel de l'hôpital et l'inspecteur du travail. Les relevés de doléances formulés par la population futunienne ont également été signés par l'inspecteur du travail et les représentants de la voix du peuple.

## *Création d'une académie des langues wallisienne et futunienne*

Le 2 juillet dernier, la commission de l'enseignement a achevé la constitution du dossier permettant la création d'une académie des langues wallisienne et futunienne. Un consensus a en effet été trouvé entre les différentes parties prenantes sur les statuts de l'institution. Deux antennes devraient être créées pour diriger l'académie, une à Wallis et une à Futuna. Le conseil d'administration de l'académie sera composé de 13 membres représentant les différentes autorités du Territoire. Les membres siégeront pendant trois ans et seront chargés de nommer le directeur de l'académie et les membres du conseil scientifique chargés de mener les études techniques sur les deux langues vernaculaires. L'Etat et le Territoire seront les principaux acteurs pour financer l'académie. Le principal défi de la future institution est de réussir à créer rapidement une grammaire et un vocabulaire définitif dans les deux langues, avec l'objectif de créer deux options « wallisien » et « futunien » pour le baccalauréat 2016. L'Assemblée territoriale devrait adopter définitivement le statut de l'académie des langues lors de la semaine de délibération, entre le 15 et 21 juillet prochain.

## *Publications*

L'IEOM vient de publier le « Panorama de Wallis-et-Futuna 2014 ». La note est téléchargeable sur notre site Internet : [http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ne163\\_portrait\\_panorama\\_2014\\_wallis.pdf](http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ne163_portrait_panorama_2014_wallis.pdf)

## *Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?*

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

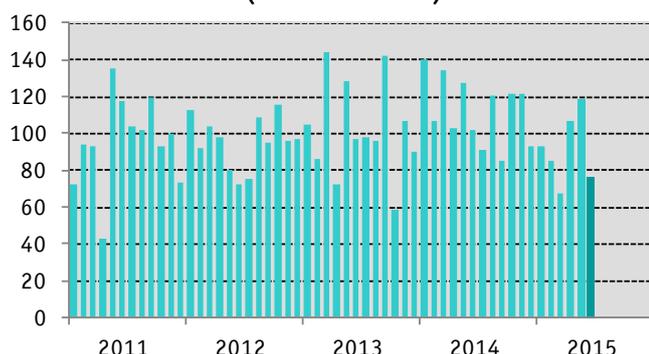
## 4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
<b>Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)</b>	1T 15		116,62	-	-0,2%
<b>SMIG mensuel en XPF</b>	juin-15		90 000	-	1,0%
<b>Nombre d'emplois salariés</b>	sept-14		2 056	-	-3,6%
<b>Échanges extérieurs (millions de XPF)</b>					
Importations	mensuelles	juin-15	394	-24,0%	-26,2%
	cumulées	juin-15	2 600	-	-15,8%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	juin-15	76	-35,8%	-25,3%
	cumulés	juin-15	547	-	-23,2%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	juin-15	38	30,7%	-6,7%
	cumulées	juin-15	221	-	-8,7%

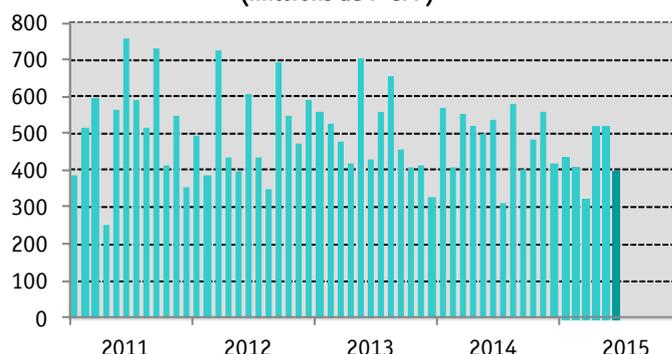
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
<b>Énergie</b>					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	trimestriel	juin-15	1 529	7,9%	-6,3%
Consommation de gazole (milliers de litres)	trimestriel	juin-15	611	9,2%	11,9%
Consommation d'essence (milliers de litres)	trimestriel	juin-15	140	9,8%	0,3%
<b>Transports</b>					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	avr-15	2 413	35,9%	9,7%
	cumulé	avr-15	9 826	-	11,0%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	avr-15	1 160	50,3%	-16,2%
	cumulé	avr-15	4 344	-	0,3%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	juin-15	0	-100,0%	-100,0%
	cumulées	juin-15	14	-	-22,2%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	juin-15	14	-12,5%	75,0%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEFW, SWAFEPF, Aviation civile

**Droits de douanes et taxes à l'entrée**  
(millions de F CFP)



**Importations**  
(millions de F CFP)



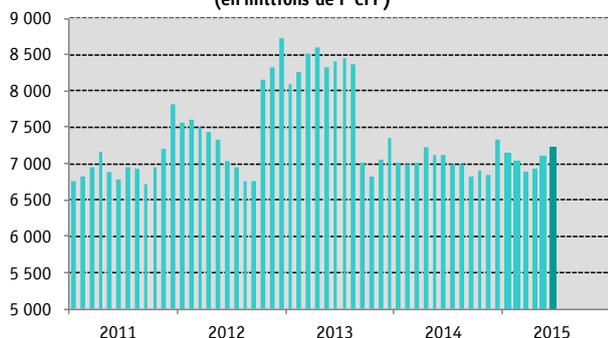
## 5 – Activités de l'Institut et suivi de place

### Masse Monétaire

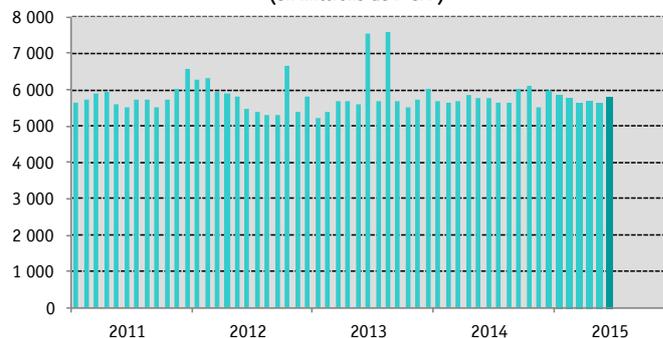
Hausse de la masse monétaire sur le mois et sur l'année

en millions de F CFP	juin-14	mai-15	juin-15	▲ / mois	▲ / an
Circulation fiduciaire	2 101	2 079	2 060	-0,9%	-2,0%
Dépôts à vue	3 656	3 568	3 747	5,0%	2,5%
<b>Total M1</b>	<b>5 757</b>	<b>5 648</b>	<b>5 807</b>	<b>2,8%</b>	<b>0,9%</b>
M2-M1	530	442	408	-7,6%	-23,0%
<b>Total M3</b>	<b>7 108</b>	<b>7 100</b>	<b>7 224</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,6%</b>

**Masse monétaire**  
(en millions de F CFP)



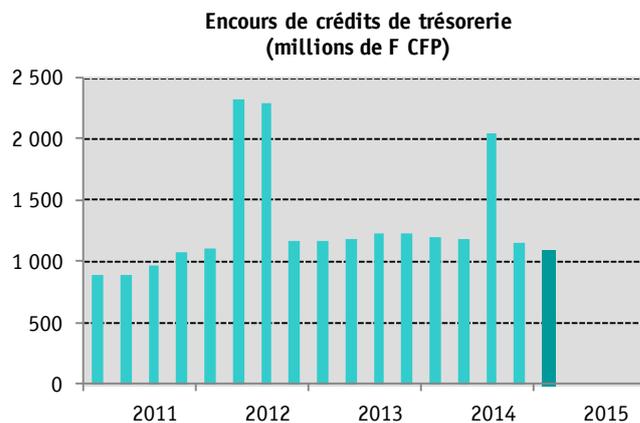
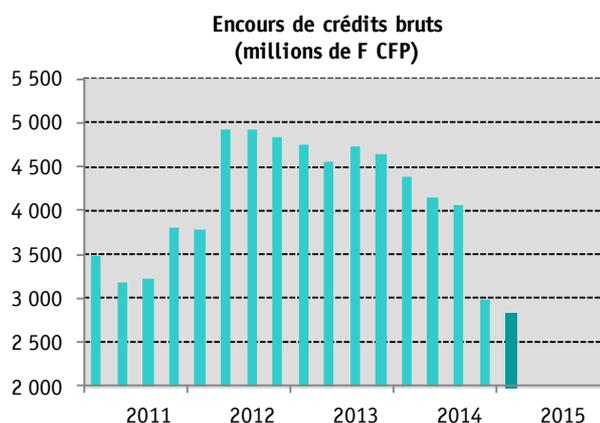
**Dépôts à vue**  
(en millions de F CFP)



## Concours de caractère bancaire

Recul de l'encours des crédits suite au remboursement anticipé d'importants crédits

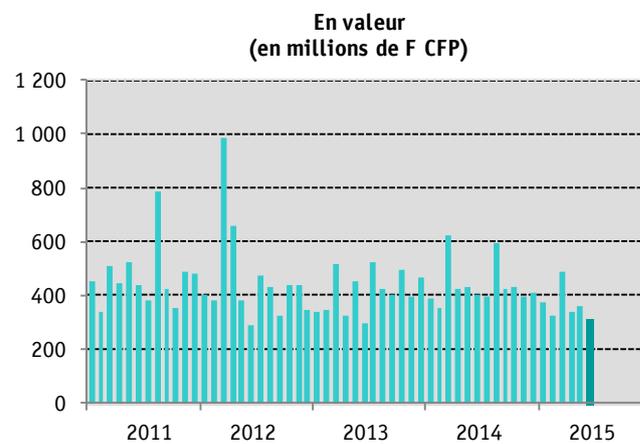
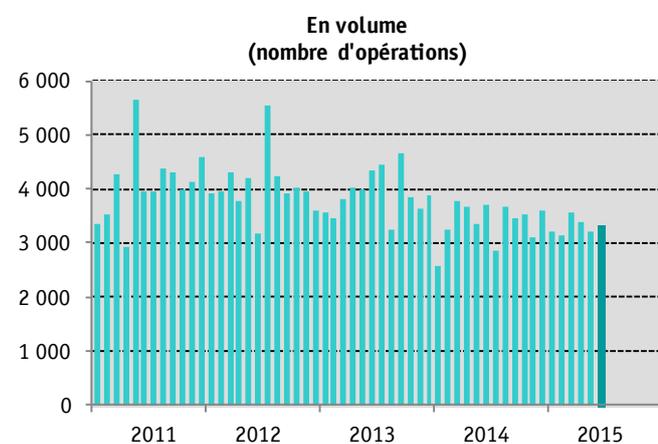
en millions de F CFP	mars-13	mars-14	mars-15	▲/an
Crédits de trésorerie	1 169	1 202	1 086	-9,6%
Crédits à l'équipement	2 323	2 077	924	-55,5%
Crédits à l'habitat	467	370	214	-42,3%
Autres crédits	324	277	166	-40,1%
Total encours sain	4 283	3 926	2 390	-39,1%
Créances douteuses brutes	473	461	445	-3,4%
<b>Total encours brut</b>	<b>4 757</b>	<b>4 386</b>	<b>2 835</b>	<b>-35,4%</b>



## Compensation

Hausse du nombre d'opérations de compensation en juin, mais baisse en valeur

	juin-14	mai-15	juin-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	3 701	3 198	3 316	19 809	3,7%	-10,4%
Compensation (en millions de CFP)	403	360	309	2 200	-14,0%	-23,3%



## Incidents bancaires

Hausse du nombre d'incidents de paiement sur chèque sur le mois, recul sur l'année

en nombre	juin-14	mai-15	juin-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	91	38	60	359	57,9%	-34,1%
Retraits de cartes bancaires	0	0	0	0	-	-

## Interdits bancaires

Baisse du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	juin-14	mai-15	juin-15	▲/mois	▲/an
<b>Interdits bancaires en fin de mois</b>	<b>330</b>	<b>317</b>	<b>309</b>	<b>-2,5%</b>	<b>-6,4%</b>
- dont personnes physiques	316	302	293	-3,0%	-7,3%
- dont personnes morales	14	15	16	6,7%	14,3%

Stabilité du nombre de cotes valides sur le mois

en nombre	juin-14	mai-15	juin-15	▲/mois	▲/an
Cotes valides	48	49	49	0,0%	2,1%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	16	18	18	0,0%	12,5%

## 6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2014	2015	▲/an
<b>Indicateurs économiques</b>				
<b>Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)</b>	1T	116,82	116,62	-0,2%
<b>Entreprises</b>				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	juin	14	16	14,3%
importations de biens d'équipement (M XPF)	juin	436	376	-13,7%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	juin	64	27	-57,2%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	juin	47	43	-8,5%
<b>Ménages</b>				
emploi salarié (nb)	septembre	2 056	-	-
dont secteur privé	septembre	802	-	-
dont secteur public	septembre	1 254	-	-
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	juin	528	533	1,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	juin	316	293	-7,3%
décision retrait cartes bancaires (nb)	juin	12	0	-100,0%
incidents paiements sur chèques (nb)	juin	421	359	-14,7%
importations de produits alimentaires (M XPF)	juin	833	720	-13,5%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	juin	457	430	-5,8%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	juin	151	152	1,2%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	juin	43	39	-9,3%
<b>Échanges extérieurs en millions de XPF</b>				
importations	juin	3 087	2 600	-15,8%
exportations	juin	-	-	-
recettes douanières	juin	982	776	-21,0%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	juin	713	547	-23,2%
dont taxes intérieures de consommation	juin	242	221	-8,7%
<b>Indicateurs financiers</b>				
<b>La masse monétaire en millions de XPF</b>				
Dépôts à vue	juin	3 656	3 747	2,5%
M1	juin	5 757	5 807	0,9%
M2	juin	6 288	6 215	-1,2%
Dépôts à terme	juin	820	1 010	23,1%
<b>M3</b>	juin	<b>7 108</b>	<b>7 224</b>	<b>1,6%</b>
<b>Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues</b>				
Ménages	mars	1 476	1 271	-13,9%
dont crédits à la consommation	mars	1 220	1 102	-9,7%
dont crédits à l'habitat	mars	256	169	-34,0%
Entreprises	mars	2 199	821	-62,6%
dont crédits d'exploitation	mars	61	32	-47,7%
dont crédits d'investissement	mars	1 873	637	-66,0%
Collectivités locales	mars	204	287	41,0%
Autres agents et CCB non ventilés	mars	47	10	-77,8%
créances douteuses brutes	mars	461	445	-3,4%
taux de créances douteuses	mars	10,5%	15,7%	5,2 pt
<b>Ensemble des actifs financiers</b>				
Ménages	mars	3 103	2 891	-6,8%
dont assurances-vie	mars	1 047	1 121	7,0%
Sociétés	mars	1 626	1 868	14,9%
Autres agents	mars	2 188	2 092	-4,4%

## 7 – Les taux

### TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

### TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	05/01/2015	0,05%	2,80%
taux de la facilité de prêt marginal	05/01/2015	0,30%	
taux de l'escompte de chèques	05/01/2015	0,30%	

### TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

#### taux d'intérêt en fin de mois

	30/06/2015	29/05/2015	Var. M-1
EONIA	-0,0600%	-0,0800%	+ 0,020 pt
EURIBOR 1 mois	-0,0640%	-0,0590%	- 0,005 pt
EURIBOR 3 mois	-0,0140%	-0,0120%	- 0,002 pt
EURIBOR 6 mois	0,0500%	0,0490%	+ 0,001 pt
EURIBOR 12 mois	0,1640%	0,1600%	+ 0,004 pt

#### taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	juin-15	mai-15	Var. M-1
TMO	1,4300%	1,1200%	+ 0,310 pt
TME	1,2300%	0,9200%	+ 0,310 pt

#### taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001

#### banques locales

	taux	JORF
taux d'intérêt légal 2015	4,06%	27/12/2014

#### créances des personnes physiques (hors besoins professionnels)

autres cas	0,93%	
------------	-------	--

#### Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average

EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate

TMO : taux moyen des obligations publiques

TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

#### taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	30/06/2015	29/05/2015	30/04/2015	30/06/2015	29/05/2015	30/04/2015	30/06/2015	29/05/2015	30/04/2015
taux JJ	0,220%	0,170%	0,125%	nd	nd	nd	0,445%	0,520%	0,480%
3 mois	0,450%	0,280%	0,430%	nd	nd	nd	0,760%	0,650%	0,770%
10 ans emprunts phares	2,340%	2,110%	2,100%	0,460%	0,400%	0,340%	2,040%	1,870%	1,560%

### TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	<b>7,45%</b>
Prêts à taux fixe	<b>4,13%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	<b>2,81%</b>
Prêts à taux variable	<b>4,76%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	<b>3,45%</b>
Prêts-relais	<b>4,53%</b>	Découverts en compte	<b>13,24%</b>
<b>Autres prêts</b>		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	<b>2,52%</b>
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	<b>20,04%</b>	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	<b>13,83%</b>	Découverts en compte	<b>13,24%</b>
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	<b>8,48%</b>		

(1) y compris commission du plus fort découvert

### TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	106,6509	1 NZD/XPF	72,1125	1 HKD/XPF	13,7574	1 GBP/XPF	167,7421	
100 JPY/XPF	87,0971	1 AUD/XPF	82,0149	1 SGD/XPF	79,1955	100 VUV/XPF	101,8968	1 FJD/XPF	51,4450